

La Suisse championne de la compétitivité numérique

ÉTUDE. La Suisse a remporté la médaille d'or internationale de la compétitivité dans le domaine numérique devant les Etats-Unis et Singapour, a rapporté mardi l'institut lausannois IMD.

C'est la qualité de la formation, l'efficacité de la législation ou encore la solidité des droits de propriété intellectuelle qui placent la Suisse au premier rang du classement annuel World Digital Competitiveness Ranking (WDCR), rapporte l'étude compilée au Centre pour la compétitivité économique (WCC).

Mais la joie pourrait être de courte durée, «un monde marqué par les conflits commerciaux a une forte influence sur le monde numérique, et la Suisse pourrait donc tout aussi rapidement perdre sa place», prévient l'IMD. «La bonne nouvelle a été le oui à l'e-ID numérique», étoffe Arturo Bris, directeur de l'étude. (awp)

La menace de déflation grandit

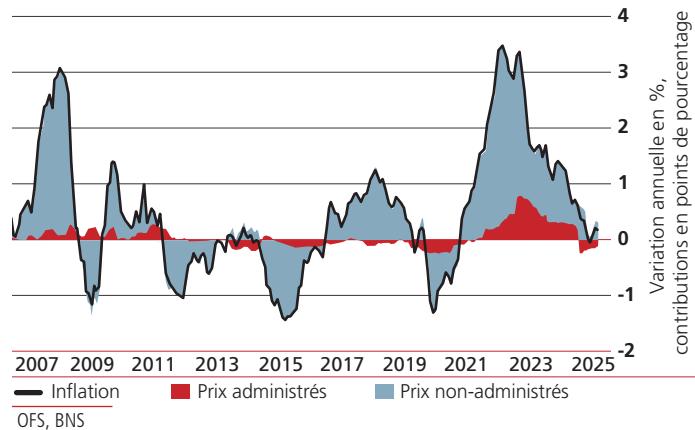
CONJONCTURE. L'inflation a une nouvelle fois ralenti en Suisse en octobre à 0,1% en glissement annuel. Seuls les loyers continuent de l'alimenter.

Pascal Schmuck

L'économie suisse se rapproche toujours plus d'une situation de déflation. En octobre, l'indice des prix à la consommation s'est contracté de 0,3% en glissement mensuel. Sur une année, l'inflation n'est que de 0,1%, alors qu'elle était encore de 0,2% à fin septembre. Les loyers, qui ont augmenté le mois dernier de 1,9% en rythme annuel, restent l'élément moteur de l'inflation dans le pays, selon les chiffres publiés lundi par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les baux des appartements et villas ne relèvent pas des domaines soumis à des prix administrés en Suisse, malgré le taux hypothécaire de référence établi chaque trimestre par l'Office fédéral du logement (OFL), rappelle la Banque nationale suisse (BNS) dans une étude de travail publiée lundi passé sur l'impact de cette pratique sur l'inflation. Les loyers pèsent pour près d'un cinquième

LES PRIX ADMINISTRÉS N'INFLUENT PAS L'INFLATION



de la dépense totale des ménages.

Les autorités fixent les tarifs de plusieurs catégories, pour un total de 25% du panier de l'OFS, rappellent les trois auteurs. A titre de comparaison, la zone euro n'en compte que 10%. L'étude montre que l'indice des prix à la consommation voit son évolution régulée dans trois grands segments que sont la santé (15% du panier), l'énergie et les transports

publics. Ces secteurs, suivis notamment par le Surveillant des prix, ont eu tendance à atténuer l'inflation, mais que de manière marginale. Suffisent-ils à expliquer l'écart observé avec la zone euro? Pour les trois auteurs, la réponse est négative: les prix administrés ont augmenté environ six fois moins vite en Suisse que chez ses voisins et les prix non-administrés ont crû cinq fois moins vite. La

stabilité helvétique s'explique principalement par des facteurs structurels et concurrentiels, concluent les économistes de la BNS.

La Suisse reste protégée de l'inflation importée par la force du franc et l'énergie a moins de poids dans le panier des consommateurs que dans la zone euro grâce aux barrages et à la production hydroélectrique.

Les prix des produits importés ont enregistré en octobre un recul de 0,5% sur un mois et de 1,3% sur douze mois. Depuis janvier, «la dépréciation du dollar américain atteint près de 11%, ce qui exerce un effet désinflationniste durable», souligne dans une note Arthur Jurus, directeur des investissements à la banque Oddo BHF Suisse.

Quant aux prix de l'électricité, ils sont ajustés une fois par an, ce qui se traduit par un retard de réaction par rapport aux hausses mondiales, rappelle l'étude. En octobre, la catégorie énergie et carburants a vu ses

tarifs se contracter de 5,2% en rythme annuel. Elle continue de se dégonfler après avoir représenté un tiers de l'inflation totale en 2023 en raison de la flambée des coûts liée à la guerre en Ukraine.

Dans la zone euro également

La baisse de l'inflation a aussi été observée dans la zone euro, où le renchérissement a ralenti à 2,1% en rythme annuel contre 2,2% en septembre, selon une version préliminaire publiée vendredi par Eurostat. Cette tendance devrait atténuer la pression sur la Banque centrale européenne (BCE) pour qu'elle réduise davantage ses taux d'intérêt directeurs.

La BNS dévoilera le 11 décembre sa décision de politique monétaire. Elle a opté pour le statu quo à 0% lors de ses précédentes réunions en juin et en septembre, ne voulant pas entendre parler de taux négatifs. Si l'inflation devait continuer à ralentir, ce scénario pourrait toutefois reprendre de l'ampleur.■

La situation économique des PME inquiète l'Usam

CONJONCTURE. Le sondage mené par la faîtière pointe la lourdeur administrative, la pénurie de main-d'œuvre et les contraintes territoriales comme principaux freins à l'activité.

L'Union suisse des arts et métiers (Usam) prévoit une détérioration ou une stagnation de la situation économique des PME pour les douze mois à venir. Elle rejette par ailleurs les deux initiatives populaires soumises en votation le 30 novembre prochain.

Selon le baromètre des PME, sondage mené auprès des sections cantonales de l'Usam, plus de la moitié d'entre elles (52%) s'attendent à une détérioration de la situation économique, tandis que 42% anticipent une stagnation. Ainsi, les PME sont «encore plus inquiètes qu'auparavant», a-t-il été relevé mardi. Lors d'une conférence de presse, différents représentants de l'Usam se sont inquiétés de l'augmentation de la bureaucratie, de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et des restrictions en matière d'aménagement du territoire. Ces différents éléments pèsent sur le développement des PME. Le manque de jeunes talents préoccupe également la faîtière.

Pour alléger les difficultés liées à la bureaucratie, le directeur de l'Usam, Urs Furrer, a préconisé des ajustements dans trois domaines: le renforcement de la productivité, la réduction du rôle de l'Etat et l'ouverture de nouveaux marchés.

Départ à la retraite des baby-boomers

Selon le vice-président de l'Usam, Pierre Daniel Senn, le nombre de travailleurs qualifiés quittant le marché du travail est actuellement supérieur aux nouveaux arrivants. La situation ne va pas

s'améliorer avec le départ à la retraite des baby-boomers.

Il devient aussi de plus en plus difficile de trouver des terrains pour les entreprises, a ajouté Pierre Daniel Senn. Cela représente un réel frein, notamment dans les cantons périphériques comme les Grisons. Sans compter que les recours retardent souvent les procédures.

Rejet des initiatives Service citoyen et «pour l'avenir»

Concernant le commerce extérieur de la Suisse, Urs Furrer a mis en avant l'importance de la diversification. Il a demandé une mise à jour des accords de libre-échange existants et la conclusion de nouveaux accords avec l'Association européenne de libre-échange (AELE). L'accès au marché qui en résultera devra toutefois être adapté aux PME.

L'Union suisse des arts et métiers a par ailleurs exprimé son rejet de l'initiative Service citoyen et de l'initiative «pour l'avenir», sur lesquelles

le peuple se prononcera le 30 novembre.

«Nous avons déjà un système de bénévolat qui fonctionne très bien», a argumenté Pierre Daniel Senn concernant l'initiative qui veut que tous les jeunes, tous genres confondus, effectuent un service au bénéfice de la collectivité et de l'environnement. Urs Furrer a ajouté qu'elle n'était «pas nécessaire».

Selon l'Usam, elle augmenterait les difficultés des PME, tout comme l'initiative Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement, dite «pour l'avenir», qui veut taxer à 50% les successions et les donations à partir de 50 millions de francs. «Cette économie écologique imposée par l'Etat, qui nous dit ce qu'on doit penser, est très démotivante», a avancé Pierre Daniel Senn. Il a ajouté qu'un impôt ne touchant qu'une petite partie de la population, en l'occurrence les plus riches, n'était pas la bonne solution. (awp)

Situation stable en octobre

La situation des PME helvétiques est restée quasiment inchangée dans l'ensemble en octobre, les entreprises orientées vers le marché intérieur ayant fait état d'une activité stable alors que celles établies à l'export ont affiché un repli d'activité.

L'indice PMI PME compilé par Raiffeisen s'est affaissé en octobre à 50,2 points, en infime baisse comparé aux 50,5 points de septembre et toujours au-dessus du seuil de croissance établi à 50 points, a indiqué lundi le numéro deux bancaire helvétique dans un communiqué.

Alors que la composante du carnet de commandes avait rebondi en septembre, ce sous-indicateur a reculé pendant le mois sous revue, tandis que la production a augmenté. L'indicateur d'embauches a également baissé, signalant des perspectives plus moroses pour les petites et moyennes entreprises suisses.

«Le moral s'est à nouveau détérioré dans le secteur de l'exportation», ont constaté les experts de la banque coopérative. (awp)

Les maçons craignent pour la relève

GRÈVE Alors que des milliers de maçons romands défilaient hier à Lausanne, «Le Temps» a rencontré des apprentis, pour certains déjà découragés par un métier difficile. Employeurs et syndicats cherchent des solutions face à la pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave

PAULINE RUMPF

Les chantiers sont ralentis, voire à l'arrêt depuis lundi en Suisse romande. Selon les syndicats, 7000 maçons ont répondu à l'appel à la grève, et beaucoup se sont rassemblés à Lausanne pour dire leur refus des propositions patronales pour la renégociation de la CCT nationale en cours.

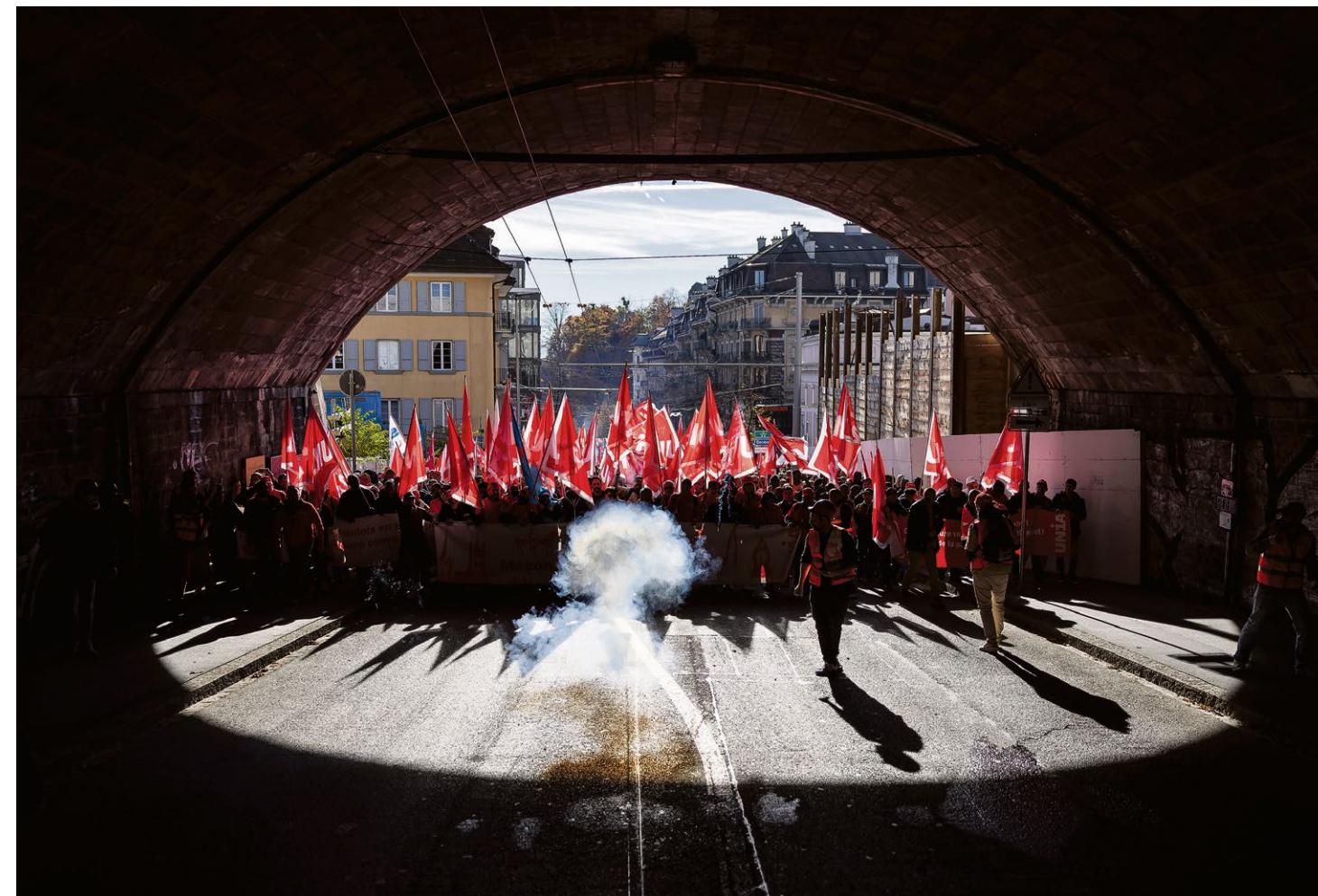
Les travailleurs ont un levier de taille dans ce bras de fer: leur nombre. A la fois dans la rue, mais aussi sur le marché du travail: une pénurie de main-d'œuvre sévit dans le secteur, et risque d'empierrer. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) signalait en 2023 que plus de 30 000 travailleurs manqueraient d'ici à 2040, aggravant la pénurie de maçons de 30% par rapport à 2020. D'ici à cinq ans, 8000 ouvriers atteindront la retraite.

Espoirs et inquiétudes se cristallisent donc autour des apprentis. Entre 2010 et 2019, leur nombre s'est réduit de 40%. Et pour cause, selon les syndicats: des conditions de travail difficiles, mais aussi une évolution des attentes de la nouvelle génération, qui souhaite pouvoir mieux concilier travail et vie privée.

«Je comprends ceux qui partent»

Le Temps a rencontré certains de ces jeunes hier. Ils confirment le diagnostic syndical. «C'est un métier qui me plaît, explique Lenny, 16 ans. Mais il faut qu'on se sente respectés.» «Pour être honnête, j'ai été attiré par un bon salaire, glisse Lucas, 17 ans. Et je tiens à mes week-ends.» «Neuf heures par jour, c'est beaucoup, ajoute Noah, 21 ans. Je n'ai pas d'enfants, mais la question va se poser. Or les choses ont changé, les rôles entre hommes et femmes doivent être plus équilibrés. J'aime cette fierté de construire un bâtiment, loger des gens, travailler avec mes mains. Mais je comprends ceux qui partent.»

«Je vis avec ma copine, mais je rentre tous les jours fatigué, c'est compliqué même de faire à manger ou le ménage, déplore



Après une première mobilisation lundi, 7000 maçons de Suisse romande, selon les syndicats, ont manifesté hier à Lausanne. (4 NOVEMBRE 2025/CYRIL ZINGARO/KEYSTONE)

«Le bâtiment n'est plus rémunéré à sa juste valeur. On ne peut pas donner ce qu'on n'a pas»

THOMAS RIGOLET, SECRÉTAIRE PATRONAL DU GROUPE VAUDOIS DES ENTREPRISES DE MAÇONNERIE ET DE GÉNIE CIVIL

Raphaël, 21 ans. La moitié de ma classe de CFC a arrêté en deux ans. La passion, c'est la seule chose qui me fait tenir. Je pensais

faire ça toute ma vie, mais je ne suis plus sûr.» Il décrit une pression pour travailler toujours plus vite, par tous les temps; et un souci moindre pour la qualité et la sécurité. «On a le matériel et les formations, mais pas le temps de les mettre en place. Avec le stress et le manque de sommeil, le risque d'accident augmente. On nous l'a dit en classe.»

Une «formule génération Z»

Pour Thomas Rigolet, secrétaire patronal du Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de génie civil, le problème n'est pas tant les départs, souvent liés à des évolutions au sein de la branche, mais les arrivées. «Les syndicats

ont leur part de responsabilité en relayant les clichés sur la pénibilité, qui a beaucoup diminué grâce à la mécanisation et aux efforts du secteur.»

Des mesures sont prises pour rendre le CFC de maçon plus attrayant. Dans le canton de Vaud, une «formule génération Z» a été lancée en 2024, avec notamment un passage de cinq à dix semaines de vacances en première année, puis huit, puis six, pour adoucir la sortie de l'école. Par ailleurs, face à un problème similaire chez les constructeurs métalliques, un cours a été mis sur pied en 2022 pour présenter la pluralité du métier et approfondir les questions de sécurité.

«Les retours sont bons: on voit des apprentis plus confiants et sereins dans leurs gestes, détaille Nicolas Tripet, porte-parole de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). On assiste à moins de décrochages la première année.»

La SSE a elle aussi mis en place un «Masterplan» pour réviser les formations initiales et continues. Cela porte déjà ses fruits, indique-t-elle: en 2024, le nombre de nouveaux apprentis a grimpé de 10%. Dans le canton de Vaud, on en comptait 42 en 2023, et 50 en 2025. «Les nouveautés vont dans la bonne direction, mais c'est surtout pour qu'on puisse faire le travail

du chef à sa place», ironise Raphaël. Il salue l'augmentation des vacances, «sauf qu'on veut maintenant nous payer moins en début de carrière. On donne pour reprendre.»

Le soutien de Pierre-Yves Maillard

A Lausanne mardi, les syndicats ont donc demandé plus. Pierre-Yves Maillard a dénoncé une «nouvelle attitude des milieux patronaux, qui scient la branche sur laquelle ils sont assis». Pour le président de l'Union syndicale suisse, «les carnets de com-

«Je pensais faire ça toute ma vie, mais je ne suis plus sûr»

RAPHAËL, APPRENTI MAÇON, 21 ANS

mandes sont pleins, les marges sont bonnes». Thomas Rigolet conteste. «Le bâtiment n'est plus rémunéré à sa juste valeur, la compétitivité est forte, les marges nettes sont de l'ordre de 1%. On ne peut pas donner ce qu'on n'a pas.» La SSE ajoute que les charges salariales élevées et la hausse du prix des matériaux mettent la pression sur les entreprises.

La situation n'est pas près de s'apaiser entre les deux fronts. La FVE dénonçait mardi des menaces de grévistes envers des employés souhaitant travailler, dont beaucoup auraient pris congé pour éviter les conflits. Elle signale aussi des vols de clés et de matériel destinés à empêcher le travail. Des plaintes sont envisagées. Thomas Rigolet estime en outre que seuls 15% des maçons vaudois auraient réellement fait grève. «Plutôt que de discuter des vrais problèmes, on tente péniblement de discréder la mobilisation», réagit Unia. Des travailleurs ont eux aussi dénoncé des intimidations patronales. ■

Une sous-commission parlementaire analyse la gouvernance des SIG

Contrôle La régie publique, et notamment sa gestion des RH, est sous enquête à la suite des différentes affaires qui l'ont agitée.

À Genève, la sous-commission instituée par la Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil pour investiguer sur les Services industriels de Genève (SIG) va se concentrer sur la gouvernance de la régie publique. D'autres instances de surveillance de l'État sont sollicitées pour enquêter, notamment sur la gestion des RH.

La Commission de contrôle de gestion a précisé lundi les contours du mandat de la sous-commission. Il s'agit d'analyser les processus décisionnels et les choix stratégiques de l'en-

treprise, les rapports entre la direction et le conseil d'administration, la surveillance ainsi que l'efficience du contrôle interne et du système d'alerte.

Cette sous-commission avait été créée fin septembre dans le sillage de plusieurs affaires qui ont secoué les SIG, dont des soupçons de népotisme visant l'ex-directeur général. Certains députés auraient voulu la création d'une commission d'enquête parlementaire. Plus contraignante, cette solution a été refusée par la majorité du Grand Conseil.

Dans une perspective de complémentarité, la sous-commission travaillera avec les autres instances de contrôle de l'État.

La sous-commission a identifié quatre thèmes autour desquels s'articulent les problématiques qui touchent la régie publique: les ressources humaines et le traitement des conflits d'intérêts, les achats, les mandats et marchés publics, la transparence et la sincérité des chiffres (notamment la tarification) ainsi que la gouvernance et la culture d'entreprise.

Dans une perspective de complémentarité, la sous-commission travaillera avec les autres instances de contrôle de l'État. Elle a ainsi donné au Service

d'audit interne de l'État le mandat d'examiner la conformité des procédures RH aux SIG.

Elle a aussi sollicité la Cour des comptes afin de poursuivre ses investigations sur la sincérité de la tarification. À noter que la Cour des comptes mène déjà actuellement deux missions sur les SIG, en lien avec la thématique des achats, mandats et marchés publics.

Plusieurs dossiers chauds

Les SIG ont dû dernièrement gérer plusieurs dossiers chauds. Il y a notamment eu la surfactu-

ration de l'électricité qui avait contraint la régie publique à rembourser 27 millions de francs aux clients ainsi que celle du chauffage à distance.

Des soupçons de népotisme ont aussi visé l'ex-directeur général Christian Brunier à la suite de l'engagement de plusieurs membres de sa famille au sein des SIG.

Des soupçons balayés par des enquêtes, qui avaient conclu qu'il n'y avait eu aucune irrégularité. Mais Léman Bleu a récemment remis en question l'indépendance de ces audits. (ATS)

Caisses maladie: le Parlement veut plafonner les rémunérations

ASSURANCE. La commission de la sécurité sociale du National juge excessives les indemnités de certains cadres. Le Conseil fédéral pourrait fixer un seuil calé sur la fonction publique.

Les rémunérations des dirigeants des caisses maladie sont excessives, estime la commission de la sécurité sociale du Conseil national. Elle a mis en consultation vendredi un projet visant un plafonnement des indemnités.

Dans un secteur aussi régulé que celui de la loi sur l'assurance maladie, dans lequel le catalogue de prestations est le même pour tous les assureurs et l'affiliation obligatoire, les indemnités actuelles de certains membres d'organes dirigeants d'assureurs ont atteint «des niveaux inacceptables», indique la commission.

Les primes augmentent constamment et ont des conséquences financières sur les ménages et les collectivités publiques. Aux yeux de la commission, il est «injustifiable» qu'un directeur puisse percevoir une rémunération supérieure à celle des classes de salaire les plus élevées de l'administration fédérale.

Montant maximal

Le texte prévoit donc que le Conseil fédéral fixe un montant maximal pour les rémunérations des membres des directions et des conseils d'administration des assurances maladie offrant des presta-

tions dans le cadre de l'assurance obligatoire. Le montant doit être fixé sur la base des rémunérations les plus élevées appliquées au sein de l'administration fédérale, tout en tenant compte de l'effectif des assurés et des coûts globaux moyens par personne assurée. Le plafonnement ne concerne pas les assurances maladie complémentaires. La commission du Conseil des Etats avait donné son feu vert, estimant que l'augmentation des rémunérations sur ce marché protégé était «inconvenante», compte tenu de la hausse des primes d'assurance maladie. (awp)

«Genève pourrait perdre 1,3 milliard de francs»

Initiative «Pour l'avenir» La Chambre de commerce et d'industrie ainsi que la Fédération des entreprises romandes du canton préviennent: un oui au texte de la Jeunesse socialiste ferait fuir des contribuables, priverait l'État d'importantes recettes et fragiliserait l'emploi.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Jeudi dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) a réuni plusieurs représentants politiques et économiques genevois pour dénoncer l'initiative «Pour l'avenir» de la Jeunesse socialiste. Le texte prévoit un impôt fédéral de 50% sur les successions dépassant 50 millions de francs pour lutter contre la crise climatique.

Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, et Ivan Slatkine, président de la Fédération des entreprises romandes (FER) Genève, expliquent pourquoi ils appellent à rejeter cette mesure le 30 novembre.

Genève pourrait perdre 1,3 milliard de recettes, selon la CCIG. Avez-vous des signes concrets d'un risque d'exode fiscal?

Vincent Subilia: Nous voyons déjà des signaux concrets d'inquiétude. À Genève, des départs ont été constatés. En outre, de nombreux conseillers fiscaux nous rapportent qu'un certain nombre de leurs clients étudient des alternatives à la Suisse en



Vincent Subilia (à gauche), directeur général de la CCIG, et Ivan Slatkine, président de la FER Genève. DR

raison de l'incertitude que crée ce texte. Si Genève devait perdre 1,3 milliard de recettes, il serait pratiquement impossible de compenser une telle somme sans mesures douloureuses. Il s'agit tout de même de près de 18% du budget du canton.

Ivan Slatkine: En tant qu'entrepreneur, je peux vous dire que les discussions ont déjà com-

mencé. Certains se demandent s'ils doivent revoir leur structure de succession. Le risque est bien présent. Et si ces départs se produisent, le Canton ne pourra pas compenser les pertes facilement. On ne remplace pas des recettes fiscales structurelles de cette ampleur sans toucher soit aux impôts, soit aux dépenses publiques.

Si ces contribuables partent, comment cela se traduirait-il pour les ménages: hausse d'impôts ou baisse de prestations?

Vincent Subilia: Si les 362 contribuables qui paient 1,3 milliard d'impôts à Genève ve naient à quitter le pays, il faudrait en moyenne payer plus de 6000 francs d'impôts en plus par ménage et par an. Aujourd'hui, le budget du canton nous est présenté avec un déficit de près de 750 millions de francs, et la fonction publique est déjà dans la rue. 1,3 milliard de francs représente plus de trois fois la baisse d'impôts acceptée par la population en 2024.

Il paraît donc certain qu'il faudrait augmenter les impôts et baisser les prestations. On parle de services du quotidien: les crèches, la formation, les transports ou encore de l'aide sociale. C'est la classe moyenne qui paierait le prix fort.

Ivan Slatkine: Les Genevois ressentiraient l'effet très vite. Si on augmente les impôts pour compenser, c'est aussi le pouvoir d'achat qui baisse.

Quelles PME genevoises seraient réellement concernées? Peut-on chiffrer les emplois menacés?

Ivan Slatkine: Pour les PME, les conséquences seraient immédiates. Une telle incertitude fiscale génère un effet en cascade: les entreprises dépendant de clients ou de partenaires concernés verront leur activité fragilisée, et l'investissement local s'en trouverait réduit. Cela entraînerait des pertes d'emplois directes et indirectes.

Beaucoup d'entreprises sont des histoires de famille, construites sur plusieurs générations. Avec un impôt aussi lourd, il n'y a pas d'alternative: pour payer, il faut vendre. Dans de nombreux cas, le démembrement d'une entreprise pour s'acquitter de l'impôt signifie sa disparition.

Vincent Subilia: Si demain un héritier doit payer un impôt de 50% sur la valeur de l'entreprise, cela peut vouloir dire vendre mais aussi délocaliser ou céder l'entreprise à un groupe étranger. Si elles disparaissent ou partent, nous pouvons aisément imaginer que des milliers d'emplois soient en jeu.

Si l'initiative était acceptée, en quoi la situation genevoise serait-elle plus fragile que celle d'autres cantons?

Ivan Slatkine: Genève est plus exposé que d'autres cantons. Nous avons une forte concentration de contribuables mobiles et une économie tournée vers l'international. Si la fiscalité devient hostile, les départs auront un impact immédiat. Genève a besoin de stabilité pour rester attractif.

Vincent Subilia: Genève part déjà avec l'une des fiscalités les plus lourdes de Suisse. Nous sommes en concurrence directe non seulement avec d'autres cantons plus attractifs comme Zoug, mais aussi avec des places internationales comme Dubaï ou Singapour. À Genève, lorsqu'il ne s'agit pas d'une transmission en ligne directe, ces droits peuvent atteindre 54%. Ajouter encore un impôt fédéral de 50% reviendrait à rendre Genève non compétitif, et la Suisse, dans son ensemble, perdirait son attractivité fiscale et donc économique.

Pikante Modellrechnungen zur Einwanderung

Laut einem ehemaligen Nationalbank-Forscher wäre eine Steuerung der Immigration via Geldpolitik mit hohen Kosten verbunden

HANSUEL SCHÖCHLI

Seit 2002 ist die ständige Wohnbevölkerung in der Schweiz von 7,3 auf gut 9 Millionen gewachsen. Fünf Sechstel des Anstiegs entfielen auf die Nettoeinwanderung. 2002 ist ein gängiges Vergleichsjahr, weil jenes Jahr den Start der Personenfreizügigkeit zwischen der Schweiz und der EU markierte – des gegenseitigen bewilligungsfreien Zugangs zum Arbeitsmarkt. Gut 55 Prozent des Schweizer Bevölkerungswachstums seit 2002 entfielen auf die Nettozuwanderung im Rahmen der Personenfreizügigkeit.

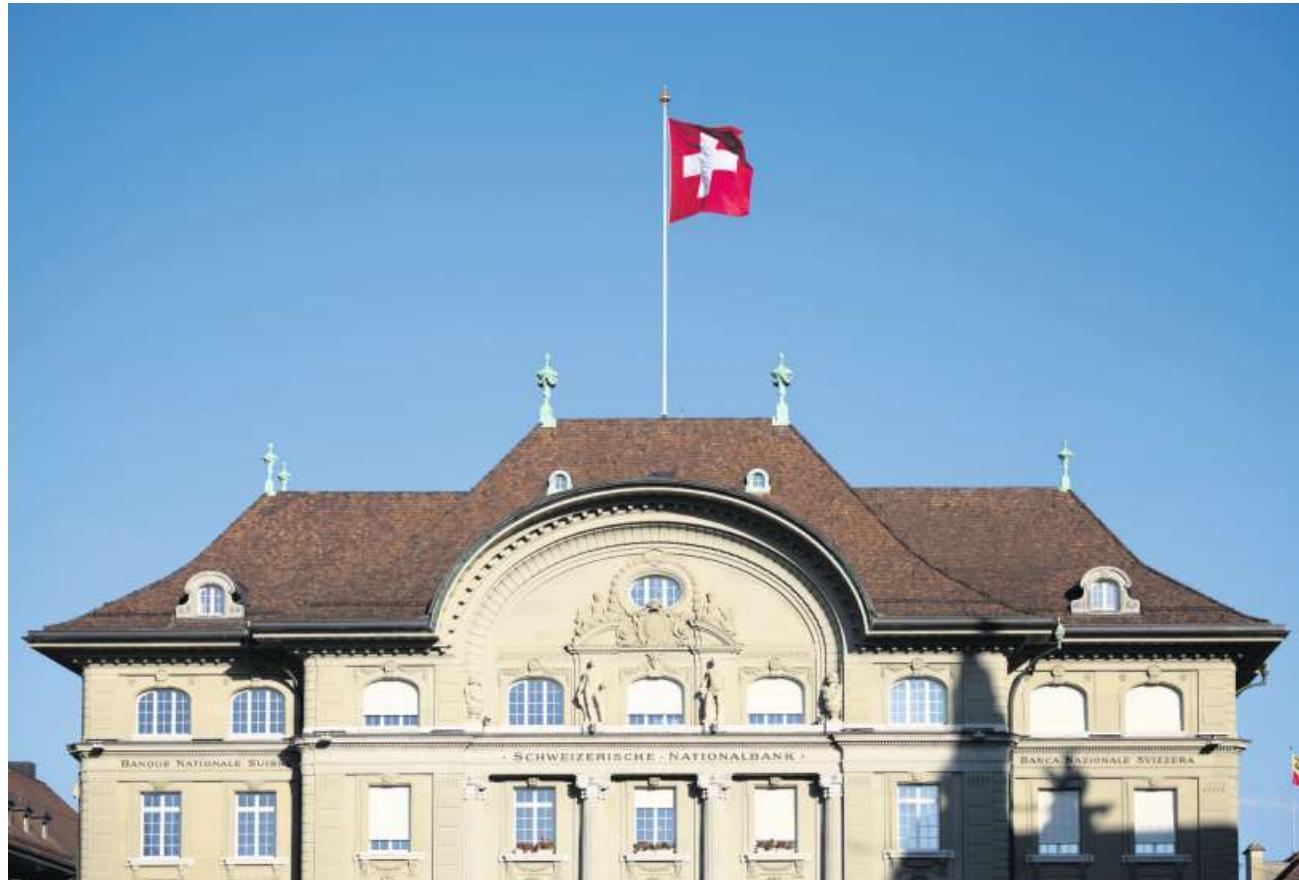
Wie lange die Personenfreizügigkeit politisch überleben wird, ist eine offene Frage. Der nächste Härtetest kommt voraussichtlich 2026 mit dem Urnengang zur SVP-Initiative über die «10-Millionen-Schweiz».

Boris Zürcher, der frühere Chef Arbeitsmarkt des Bundes, hatte vor Jahresfrist bei seinem Abschiedsinterview mit der NZZ erklärt, dass er nicht an die langfristige Akzeptanz des hohen Einwanderungsniveaus glaube. Wenn aber die Schweiz die Einwanderung bremsen wolle, solle sie dies besser via Nationalbank durch Zulassung eines teureren Frankens tun statt durch Kontingente – die im politischen Prozess durch einflussreiche Branchen zerredet würden. Auch andere Ökonomen sahen in der Geldpolitik der Nationalbank ein sinnvolles Instrument für die Einwanderungssteuerung. Doch war in der Zunft auch erhebliche Skepsis zu vernehmen.

Hohe Kollateralschäden

Neue Modellrechnungen geben nun der Nationalbank-Option schlechte Noten. Absender ist der Ökonom Peter Stalder. Er war früher Forscher der Nationalbank und baute damals ein volkswirtschaftliches Modell, das er immer noch für Studien verwendet. Mit diesem Modell simulierte er die volkswirtschaftlichen Folgen einer deutlichen Einwanderungsbremse via Geldpolitik.

Am Ausgangspunkt standen die Daten zum Zusammenhang zwischen Beschäftigungsentwicklung und Nettoeinwanderung in der Schweiz während der letzten gut zwanzig Jahre. Zwei Kernbotschaften daraus: Selbst bei stagnierender Beschäftigung gebe es immer noch signifikante Nettoeinwanderung (gegen 30 000 pro Jahr), und für eine bedeutende Reduktion der Einwanderung müsste die National-



Um den Franken noch stärker aufzuwerten, müsste die SNB gewaltig am Devisenmarkt intervenieren.

PETER KLAUNZER / KEystone

bank stark auf das volkswirtschaftliche Bremspedal drücken.

Um für die Periode 2010 bis 2024 die Nettoeinwanderung von durchschnittlich 69 000 auf 44 000 pro Jahr zu senken, hätte die Nationalbank laut den Simulationsrechnungen via Zinserhöhung und Frankenaufwertung stark intervenieren müssen. So stark, dass die Wirtschaftsleistung (BIP) 2024 um mehr als 9 Prozent unter dem effektiven Niveau gelegen hätte. Zwar wäre auch die Bevölkerung kleiner gewesen, doch das BIP pro Einwohner hätte über 5 Prozent unter dem effektiven Niveau gelegen. Und die Arbeitslosigkeit wäre gestiegen.

Dieses Szenario hätte laut den Schätzungen nicht einmal die Wohnungsknappheit gelindert. Im Gegenteil: Die Einwanderung und damit die Bevölkerung hätten zwar unter dem effektiven Niveau gelegen, doch das Wohnungsangebot wäre noch stärker gesunken. Dies, weil die Wohnbauinvestitionen aufgrund höherer Zinsen und tieferen Bevölkerungswachstums geschrumpft

wären. Fazit: Gemessen an den Schätzresultaten hätte die Geldpolitik im Simulationsszenario das Kind mit dem Bade ausgeschüttet.

Diskutable Annahmen

Deutlich effizienter wäre laut Stalders Modellrechnungen eine direkte Steuerung der Einwanderung via Kontingente (oder Zuwanderungsabgabe): Die BIP-Einbusse als Preis für eine Reduktion der Einwanderung von 2010 bis 2024 im gleichen Umfang wie im Szenario der restriktiveren Geldpolitik wäre weit geringer. Und die Wirtschaftsleistung pro Kopf läge im Kontingentsszenario sogar etwas über dem effektiven Niveau.

Das erscheint wie eine Aufforderung zur Beendigung der Personenfreizügigkeit mit der EU. Doch Stalder räumt ein, dass seine Rechnungen allfällige negative Folgen aus der Kündigung der Personenfreizügigkeit und dem Wegfall von damit verbundenen Verträgen mit der EU nicht berücksichtigt.

Die Modellschätzungen scheinen auch zu unterstellen, dass Einwanderer die angestammten Arbeitskräfte nicht ergänzen, sondern verdrängen – und dass sich damit eine Reduktion der Einwanderung mehr oder weniger kostenfrei durch zusätzliche Beschäftigung inländischer Arbeitskräfte kompensieren lässt. Dies deckt sich nicht mit den jährlichen Arbeitsmarktanalysen des Bundes und diversen externen Studien. Kaum berücksichtigt scheint auch, dass der EU-weite Zugang zu qualifizierten Arbeitskräften manche Firmeninvestitionen in der Schweiz auslöst, von denen auch Angestammte profitieren können. In der Kurzformel eines befragten Ökonomen: «Google wäre ohne Zugang zu Arbeitskräften nicht in die Schweiz gekommen.»

Dass es selbst in Perioden ohne Stellenwachstum in der Schweiz noch eine erhebliche Nettowanderung gibt, ist gemäss Stalder ein Beleg für die Verdrängungsthese. Es kann indes verschiedene Gründe für Nettoeinwanderung in Stagnationsphasen geben: Einwanderer

passen besser zum Profil offener Stellen als angestammte Arbeitskräfte; Einwanderer kommen aus familiären oder Studiengründen; oder Einwanderer compensieren einen Rückgang in der einheimischen Erwerbstätigkeit. Der Trend zu mehr Teilzeitarbeit und in Zukunft verstärkt auch demografische Gründe können einen solchen Rückgang bewirken.

Real läuft es anders

Die Modellschätzungen scheinen zudem zu unterstellen, dass ein allfälliges Kontingentssystem auf volkswirtschaftlich optimale Kriterien ausgerichtet wäre – und nicht auf den politischen Einfluss betroffener Branchen. Die Erfahrungen der Schweiz im 20. Jahrhundert mit Kon-

Die Nationalbank müsste so stark auf das Bremspedal drücken, dass das BIP um mehr als 9 Prozent unter dem effektiven Niveau läge.

tingenten und die Erfahrungen im Vereinigten Königreich seit dessen Austritt aus der EU zeigen, dass die Steuerung der Einwanderung nicht zu einer tiefen Einwanderung führen muss.

Zwei befragte Ökonomen äusserten sich am Dienstag auf Anfrage eher skeptisch zu Stalders Überlegungen. Auf gewissen Anklang stiess immerhin die Botschaft, dass eine direkte Steuerung der Einwanderung ohne Berücksichtigung von EU-Reaktionen geringere Kollateralschäden haben dürfte als die indirekte Steuerung via Geldpolitik. Doch ob ein Kontingentssystem im richtigen Leben besser wäre als der Status quo, ist eine ganz andere Frage.

Einer der befragten Ökonomen prognostiziert zudem, dass mit dem Ausscheiden der geburtenstarken Jahre aus dem Arbeitsmarkt und den tiefen Geburtenraten in Europa die Einwanderung künftig viel weniger als Hypothek gesehen werde: «In zwanzig Jahren werden wir eine ganz andere Diskussion haben.»

«Pas de Suisse à 10 millions»: le contre-projet fait débat

CONSEIL DES ÉTATS L'initiative de l'UDC vise à restreindre la libre circulation en cas de dépassement de seuil de 10 millions de résidents. Si le Conseil national a fait le pari de ne pas lui opposer de contre-projet, la commission du Conseil des Etats s'est montrée plus partagée, avant de finalement refuser toute proposition

FANNY SCUDERI, BERNE

L'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions» d'habitants a causé une certaine nervosité au sein de la Commission des institutions politiques (CIP) de la Chambre des cantons. Car l'enjeu est grand: en cas d'approbation par le peuple, elle pourrait remettre en question la libre circulation des personnes, clé de voûte des relations entre la Suisse et l'Union européenne. A l'heure où le paquet d'accords sera prochainement examiné par le parlement, un tel dénouement serait synonyme de catastrophe pour les partisans des accords avec l'UE.

En septembre au Conseil national, le refus de l'initiative a été sans appel, tout comme le rejet de la proposition du Centre d'élaborer un contre-projet direct. Malgré les arguments du président du parti Philipp Matthias

Bregy, qui alerte depuis des mois sur les risques qu'une telle initiative séduise le peuple. De leur côté, les sceptiques estiment que ce serait donner trop de crédibilité à la démarche de l'UDC.

Ce début de semaine, c'était au tour de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E) de se pencher sur le sujet. Sans surprise, elle a rejeté l'initiative populaire par huit voix contre trois et deux abstentions: la majorité des élus craint qu'elle mette «en danger la prospérité» de la Suisse et qu'il faille, en cas du dépassement du seuil de 10 millions de personnes en Suisse avant 2025, dénoncer les accords de libre circulation avec l'UE. «La commission ne souhaite pas compromettre la voie bilatérale», indique son communiqué.

«Un jeu dangereux»

Mais preuve que l'initiative inquiète, trois idées de contre-projets ont été présentées au sein de la commission. Aucun n'a rassemblé de majorité. Pour autant, le conseiller aux Etats du Centre Stefan Engler, ne perd pas espoir: «Nous allons rassembler les minorités autour d'un contre-projet que nous soumettrons en plénière

durant la session de décembre.» Son objectif est clair: «L'UDC ne retirera pas son initiative. Mais les socialistes et le PLR jouent à un jeu dangereux en refusant un contre-projet. Ils refusent d'écouter les craintes des Suisses et prennent le risque que cette initiative remporte une majorité.»

Des abstentions au Centre

Au Conseil national, six élus du Centre avaient préféré s'abstenir que de rejeter l'initiative. Parmi eux, le Grison Martin Candinas, qui, par ce geste, a signalé son mécontentement face au rejet d'un contre-projet. Il espère que le Conseil des Etats, «moins soumis à la politique partisane» que la Chambre du peuple, tombe d'accord sur une alternative. «Une majorité à la Chambre des cantons pourrait redonner des chances à un contre-projet au National», estime-t-il.

La proposition finale s'inspirera probablement de celles présentées à la commission. L'une demandait l'instauration d'une clause de sauvegarde constitutionnelle. Le Centre a déjà émis cette idée lors de la session parlementaire de septembre. Elle demande au Conseil fédéral de prendre des mesures pour accompa-

gner la croissance de la population à partir du seuil de 9,5 millions de personnes. Une autre proposition visait à faire payer une taxe d'immigration aux nouveaux arrivants. Une autre encore a pour objectif d'assouplir l'automatisme de l'initiative. Cette dernière prévoit de dénoncer les accords de libre circulation dès la limite de 10 millions d'habitants dépassée. Le contre-projet souhaite qu'un vote soit organisé avant la résiliation de ces traités.

«Un contre-projet enverrait un mauvais signal»

Pour l'instant, la commission estime qu'«un contre-projet direct n'apporterait aucune valeur ajoutée et enverrait un mauvais signal.» C'est aussi l'avis du sénateur Pascal Broulis (PLR/VD): «Un contre-projet n'amène pas de solution. Nous avons des carences de main-d'œuvre et une population vieillissante. Là est l'enjeu: il faut une adéquation de l'immigration avec les besoins: ne peuvent venir en Suisse que ceux qui ont du travail.» Sans contre-projet, et avec un traitement au Conseil des Etats durant la session parlementaire décembre, l'initiative pourrait être soumise au vote dès juin 2026. ■

Elargissement de l'UE : Bruxelles distribue les bons et mauvais points aux pays candidats

La Commission classe en pole position le Monténégro et l'Albanie. Elle encourage l'Ukraine et la Moldavie. Il reste à accomplir un immense travail de réforme de la gouvernance de l'Union européenne et de préparation des opinions publiques.



Le Monténégro, dont on voit ici la capitale Podgorica, est le pays le plus avancé dans le processus d'intégration à l'Union européenne. (Photo iStock)

Par **Karl De Meyer**

Publié le 4 nov. 2025 à 18:37 | Mis à jour le 4 nov. 2025 à 20:26

Dans un environnement géopolitique très tendu et face à **une Russie qui tente de déstabiliser les populations** dans plusieurs des dix pays candidats à l'UE, le rapport annuel de la Commission sur l'élargissement de l'Union européenne a donné lieu, ce mardi, à des déclarations beaucoup plus tranchées qu'à l'accoutumée.

Loin des euphémismes habituels, la commissaire à l'Elargissement, Marta Kos, a ainsi déploré « une régression démocratique incroyablement rapide » **en Géorgie**, avec laquelle les négociations sont de facto suspendues. La commissaire slovène a aussi critiqué les liens qui subsistent **entre la Serbie et la Russie** et a réclamé à Belgrade « un positionnement géopolitique clair ». La procédure engagée avec la Turquie reste gelée en raison « de sérieuses inquiétudes quant à l'adhésion de la Turquie aux valeurs démocratiques ».

L'évaluation la plus attendue était celle de l'Ukraine, en guerre depuis trois et demi. « Une adhésion à l'UE représenterait pour Kiev une garantie de sécurité majeure », a rappelé Kaja Kallas, la cheffe de la diplomatie européenne. La Commission a attribué un satisfecit général à Kiev, qui continue de réformer à un rythme soutenu. « Il sera essentiel de maintenir cet élan et de prévenir tout risque de retour en arrière, notamment en matière de lutte contre la corruption », a toutefois précisé Marta Kos.

Veto hongrois sur l'Ukraine

Kiev avait jeté un froid, en juillet dernier, en renforçant le contrôle du procureur général, nommé par le pouvoir politique, sur ses agences anticorruption. Cette mesure fut ensuite abandonnée sous la pression combinée de la rue et des autorités européennes.

Le processus de négociation de l'Ukraine est actuellement bloqué par un **veto hongrois**. Budapest, hostile à l'adhésion de l'Ukraine, empêche l'ouverture des « clusters » où l'on aligne les législations.

« Nous aimerais vraiment que le Premier ministre hongrois nous soutienne ou du moins qu'on ne nous bloque pas », a déclaré le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, au cours d'un forum sur l'élargissement organisé mardi par Euronews à Bruxelles.

Obstacles balkaniques

L'obstruction hongroise pénalise aussi la Moldavie, dont la procédure est couplée à celle de l'Ukraine. L'absence de progrès juridiques pose un problème politique à Volodymyr Zelensky et à **Maia Sandu, la présidente moldave**, face à leurs députés et leurs citoyens.

Les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne

- Etats membres
- Candidats à l'adhésion à l'UE
- Candidat potentiel
- Ancien Etat membre



« LES ECHOS » / SOURCE : TOUTEL'EUROPE.EU

Plusieurs autres pays des Balkans butent sur des obstacles : le nouveau gouvernement de Macédoine du Nord néglige la question de la minorité bulgare, sujet éminemment sensible à Sofia. La Bosnie-Herzégovine est handicapée par la structure dysfonctionnelle héritée des accords de Dayton de 1995. **Le Kosovo** n'est pas même candidat officiel, n'étant pas reconnu par cinq Etats membres de l'UE.

Les deux pays les plus avancés sont l'Albanie et le Monténégro, qui ont obtenu les meilleures « notes » du rapport. Lors du forum d'Euronews, Antonio Costa, président du Conseil européen, a estimé que « le Monténégro peut être le 28^e Etat membre en 2028 ».

Réformer la gouvernance

La Commission n'a pas évoqué, ce mardi, la question aussi nécessaire qu'épineuse des réformes que l'UE doit faire de son côté pour être en mesure d'absorber de nouveaux membres. Certains des candidats sont certes de petite taille. « Le Monténégro compte 600.000 habitants, soit l'équivalent d'Anvers, et l'Albanie 2,4 millions, soit l'équivalent de Rome », a indiqué Marta Kos, signifiant que leur intégration ne bouleverserait pas le budget européen, par exemple.

Mais tout nouveau venu dispose d'un droit de veto sur toute décision qui doit se prendre à l'unanimité. Dans une UE à peut-être plus de trente membres, il faudra **modifier la gouvernance**, sous peine d'asphyxie. Egalement assurer des mécanismes plus mordants de garantie de l'Etat de droit, après les dérives de plusieurs pays comme la Pologne et la Hongrie.

Les vingt-Sept avaient annoncé le lancement d'un vaste chantier, il y a deux ans, mais ont ensuite été absorbés par l'intensification de la guerre en Ukraine, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche et **l'agressivité de la Chine**.

Opportunités

D'un point de vue économique, l'intégration de l'Ukraine, superpuissance agricole peuplée de 44 millions de personnes, **aurait un effet majeur** sur la ventilation des fonds européens. L'adhésion d'un nouveau membre doit être ratifiée par tous les autres. En France, le président de la République peut choisir d'organiser un référendum.

Autant dire que les prochains élargissements, même ceux qui semblent les plus aisés, mobiliseront un immense capital politique. Les Etats membres, qui avaient promis de les présenter à leurs opinions, non seulement comme **un impératif géopolitique**, mais aussi comme des opportunités (sécurisation des frontières, souveraineté alimentaire, nouveaux marchés), ne se sont pas non plus exécutés sur ce front.

Karl De Meyer (Bureau de Bruxelles)

Les juges s'emparent des taxes douanières

ÉTATS-UNIS Les neuf juges de la Cour suprême se penchent sur la question de la légalité des droits de douane imposés tous azimuts par Trump. S'il obtient gain de cause, son pouvoir va s'accroître. S'il perd, un pan essentiel de sa politique commerciale et étrangère s'effondrera

STÉPHANE BUSSARD

A partir de ce mercredi, la Cour suprême des Etats-Unis se penche sur un cas qui pourrait chambouler de fond en comble la politique commerciale et étrangère menée par l'administration Trump. Ou saper la séparation des pouvoirs telle qu'on la connaît aujourd'hui. La Haute Cour entame l'examen de la légalité des droits de douane que Donald Trump a imposés à une bonne partie de la planète. Pour les pays les plus touchés dont la Suisse (39% de taxes douanières), c'est l'espoir de voir la fin d'une guerre commerciale ravageuse déclenchée par le président américain.

Rarement dans l'histoire des Etats-Unis la Cour suprême n'a été investie d'un tel pouvoir. Pour Donald Trump lui-même, c'est «l'une des affaires les plus importantes dans l'histoire du pays». Si la justice américaine abonde dans son sens, le chef de la Maison-Blanche sera conforté dans sa politique de taxes douanières punitives pour réduire les déficits américains et pour tenter d'atteindre certains objectifs de politique étrangère. Dans le cas contraire, une décision négative signifierait «la ruine» des Etats-Unis, prévient-il. Pour d'autres constitutionnalistes, ce qui est en jeu, c'est la séparation des pouvoirs. Si la Haute Cour donne raison à l'occupant du Bureau ovale, elle réduira un peu plus encore les prérogatives du Congrès déjà malmené par Donald Trump et accroîtra celles du président. Fait révélateur: dans un geste inédit, Donald Trump prévoyait de se rendre à la Cour suprême pour écouter les arguments avancés dans l'affaire des droits de douane. Il a toutefois fini par y renoncer.

Entreprises suisses concernées

Que ce soient des entreprises suisses ou européennes qui exportent beaucoup aux Etats-Unis, des sociétés canadiennes, indiennes, chinoises ou mexicaines, nombreuses sont celles qui vont suivre le processus avec la plus grande attention. S'il y a urgence pour certaines d'entre elles en difficulté, le temps de la justice risque d'être bien plus lent. Aucune décision de la Cour suprême n'est attendue avant janvier ou peut-être même, dans le pire des cas, juin.

L'affaire traitée par la Cour suprême ne suscite pas seulement de l'intérêt à l'étranger. Plus de 40 mémoires juridiques ont été soumis par des entreprises états-unies, des avocats et des élus du Congrès à la Cour suprême, l'exhortant à refuser la manière dont Donald Trump s'est arrogé de nouveaux pouvoirs en imposant des taxes douanières qui

MAIS ENCORE

Le Canada promet un budget de rupture

Le Premier ministre canadien lève le voile mardi sur son premier budget. Il est axé sur de grands investissements et conçu pour donner un nouveau souffle à son pays bousculé par le virage protectionniste de son voisin américain. Ancien banquier central, Mark Carney a été élu il y a six mois, sur la promesse de parvenir à transformer le Canada confronté à des menaces sans précédent de la part des Etats-Unis. (AFP)



John Roberts, président de la Cour suprême, suivi de ses collègues, le jour de l'investiture du président Donald Trump. (WASHINGTON, 20 JANVIER 2025/THE WASHINGTON POST)

«Les droits de douane ne font rien pour ramener les emplois industriels que nous avons perdus»

JEANNE SHAHEEN, SÉNATRICE DÉMOCRATE DU NEW HAMPSHIRE

sont habituellement l'apanage du Congrès. Selon le *Financial Times*, parmi les auteurs de ces mémoires, figurent les groupes de réflexion très favorables au marché Cato et Goldwater Institutes, ainsi que la Chambre américaine de commerce, un organisme économique puissant de Washington. Cette dernière le relève: «Le mal déjà irréparable dont souffrent les PME américaines souligne les conséquences économiques considérables des taxes douanières de Trump.» La sénatrice démocrate du New Hampshire, Jeanne Shaheen, n'est pas moins critique: «Non seulement les droits de douane augmentent le coût que doivent assumer les familles américaines, mais ils ne font rien pour ramener les emplois industriels que nous avons perdus.»

Deux cours de justice fédérales ont déjà émis des arrêts soulignant que la politique tarifaire de Donald Trump viole la Constitution. Mais rien n'indique que la Cour suprême ira dans le même sens. Son président, le juge conservateur John Roberts, a eu, par le passé, le souci de maintenir certains équilibres ins-

titutionnels. Mais il défend lui-même la théorie conservatrice de «l'exécutif unitaire», selon laquelle le président des Etats-Unis doit exercer un contrôle total sur le pouvoir exécutif. Historien à l'Université George Washington, Matthew Dallek le confie au *Washington Post*: «Je crois que l'actuelle Cour suprême a montré plus de déférence envers le président que celles qui l'ont précédée dans l'ère moderne.» John Roberts est celui qui, en 2024, a rédigé la décision accordant une immunité à Donald Trump dans ses actes gouvernementaux. Sur les 23

décisions urgentes prises par la Haute Cour depuis le retour du milliardaire de Mar-a-Lago à la Maison-Blanche, 17 ont été favorables au président, accroissant considérablement son pouvoir.

L'arrêt que va prendre la Cour suprême pourrait changer la nature des poids et contrepoids qui ont caractérisé jusqu'ici la démocratie américaine. C'est la crainte de nombreux constitutionnalistes qui tiennent à préserver un tel système pour éviter que leur pays ne sombre dans une forme d'autoritarisme.

Instrument de politique étrangère

La politique tarifaire menée par l'occupant du Bureau ovale a surpris. Sjusqu'ici les droits de douane étaient surtout utilisés par la Maison-Blanche pour doper des intérêts commerciaux et économiques face à la concurrence de pays étrangers, Donald Trump y recourt aussi comme instrument de politique étrangère. Il les a utilisés pour pousser le Canada, le Mexique et la Chine à ne plus exporter vers les Etats-

Unis l'opioïde de synthèse fentanyl ou des précurseurs servant à la produire. Il les a aussi employés pour faire pression sur la justice brésilienne qui était en passe de juger son ami et ex-président Jair Bolsonaro, et pour sanctionner le Canada après la diffusion d'une publicité à la télévision qui lui déplaît.

S'il est impossible d'anticiper la décision de la justice, nombreux sont ceux qui craignent que la Cour suprême refuse de se mettre en travers de la route de Donald Trump qui a lui-même nommé trois de ses juges. Une décision en faveur des droits de douane contribuerait à saper l'image d'une Cour suprême indépendante. A contrario, si celle-ci jugeait illégaux les droits de douane de Trump, une telle décision aurait un effet dévastateur sur la fin du mandat du président. Elle saborderait un outil majeur de sa politique étrangère. Elle forcerait par ailleurs le gouvernement américain à rembourser aux entreprises au moins 50 milliards de revenus engrangés grâce aux droits de douane. ■

«Pour certaines régions, les taxes douanières à 39% sont dramatiques»

RÉPLIQUES L'inquiétude monte dans les entreprises suisses. C'est la conclusion du premier baromètre des PME de l'USAM, dont le vice-président, Pierre-Daniel Senn, appelle à des mesures de soutien, comme une simplification de la bureaucratie

PROPOS RECUEILLIS PAR YAN PAUCHARD, BERNE

C'est un coup de massue qui frappait la Suisse le 31 juillet avec l'instauration par Trump de taxes douanières à hauteur de 39%. Le Conseil fédéral espère une fenêtre d'opportunité pour les faire baisser lors du prochain Forum de Davos. Mais la solution pourrait venir de Washington où, dès ce mercredi, la Cour suprême commence à se pencher sur la légalité de ces droits de douane. Une petite lueur d'espérance pour les entreprises suisses, qui ont rarement été aussi inquiètes. C'est ce qui ressort du premier baromètre des PME, présenté ce mardi matin à Berne par leur faitière, l'USAM (Union suisse des arts et métiers). Une majorité d'entre elles s'attendent à une détérioration

de la situation économique, alors que les incertitudes sont nombreuses, entre les initiatives des Jeunes socialistes et de l'UDC, ou encore le dossier européen. Le point avec le vice-président de l'USAM, le Neuchâtelois Pierre-Daniel Senn.

La Cour suprême s'apprête à statuer sur la légalité des taxes douanières. Un espoir pour les entreprises suisses? En premier lieu, cette décision pourrait être décisive pour l'avenir des équilibres démocratiques de la première puissance mondiale. Pour notre économie, elle revêt évidemment une importance cruciale, car ces 39% ont provoqué un ralentissement de nos exportations. C'est de la théorie économique de base, les taxes douanières, ça ne favorise pas les échanges.

Quelles sont les conséquences sur l'économie suisse? Elles sont très disparates. Certaines régions ne sont pas du tout touchées. Pour la mienne, Neuchâtel, au contraire, elles sont dramatiques. Canton suisse le plus exportateur, un tiers de son PIB dépend des

seuls Etats-Unis, avec l'horlogerie, la production de matériel médical et l'industrie des machines. Nous avons peu de tertiaires pour amortir le choc. Des licenciements sont malheureusement à prévoir, cela ne fait aucun doute.

Doit-on craindre aussi des délocalisations? Je ne connais pas les plans des entreprises. Mais je remarque qu'il est plus compliqué de délocaliser que de trouver d'autres débouchés. Il faut être clair, c'est un sale moment à passer, mais je suis persuadé que l'industrie suisse trouvera son chemin. Il n'y a jamais eu autant d'accords de libre-échange signés – ou en discussion – par le Conseil fédéral. Et malgré le frein occasionné aux exportations par les taxes américaines, celles-ci sont quand même en hausse, d'après les prévisions du Seco (Secrétariat à l'économie).

Dans ce contexte, l'USAM s'est montrée frileuse concernant les accords avec l'UE, notre premier

partenaire commercial. Pourquoi? Au terme de la phase de consultation, l'USAM a ouvert la porte au paquet d'accords, tout en suspendant son approbation jusqu'au terme du processus parlementaire. Nous avons trois exigences: moins de bureaucratie, moins de bureaucratie et moins de bureaucratie. C'est la crainte principale, que ce processus fasse croître les coûts administratifs qui pèsent déjà lourdement sur les PME, dont les investissements sont au point mort. C'est une préoccupation que nous avons fait remonter au Conseil fédéral. Car, outre les coûts administratifs, les PME sont également confrontées à un resserrement des conditions d'octroi de crédits par les banques. Ces dernières vivent trop bien de l'immobilier et n'ont plus besoin de prendre des risques ailleurs avec des crédits d'exploitation. Sans oublier la fin de Credit Suisse.

Pourquoi? Les entreprises s'inquiètent de plus en plus du manque de relève. Actuellement, davantage de professionnels quittent le marché du travail qu'il n'en arrive de nouveaux. La vague de départs à la retraite des baby-boomers accentue cette tendance. Il y a différents scénarios et un débat politique à mener, mais nous devrons importer de la main-d'œuvre si nous voulons assurer notre prospérité. Des jeunes. Dans le cas contraire, la Suisse deviendra un asile de vieux. ■

INTERVIEW

socialistes avec sa proposition d'impôt sur les héritages des grandes fortunes... Oui, cela rajoute de l'incertitude à l'incertitude. Ces campagnes nous coûtent de l'énergie, mais ces instruments font partie de nos institutions. C'est important que le débat démocratique ait lieu et que l'on puisse trancher pour passer à autre chose. Regardez la France, elle se débat depuis deux ans avec la taxe Zucman. Reste qu'à mes yeux l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» est particulièrement dangereuse.

Pourquoi? Les entreprises s'inquiètent de plus en plus du manque de relève. Actuellement, davantage de professionnels quittent le marché du travail qu'il n'en arrive de nouveaux. La vague de départs à la retraite des baby-boomers accentue cette tendance. Il y a différents scénarios et un débat politique à mener, mais nous devrons importer de la main-d'œuvre si nous voulons assurer notre prospérité. Des jeunes. Dans le cas contraire, la Suisse deviendra un asile de vieux. ■

Les nouveaux scénarios climatiques le montrent: la Suisse se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs

UN PAYS ROUGE CRAMOISI

ADRIEN SCHNARRENBERGER

Climat ► Une infographie en dit parfois plus que 239 pages de rapport scientifique: il n'y a bientôt plus assez de nuances de rouge pour illustrer les effets du changement climatique sur la Suisse, qui se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète. «Notre pays est un hotspot (point chaud, ndlr) mondial», a résumé Reto Knutti, scientifique du climat et professeur à l'EPFZ. Le clin d'œil est involontaire: l'heure n'est pas vraiment à l'humour en découvrant les nouveaux scénarios climatiques pour la Suisse.

1 Pourquoi ce rapport?

Sept ans après la précédente série de projections, la Confédération a présenté ses nouveaux scénarios, hier à Berne. Elaborés par MétéoSuisse, l'EPFZ et plusieurs universités suisses, ils actualisent les connaissances sur la manière dont le climat évoluera dans notre pays. C'est une œuvre collective massive: pas moins de 26 scientifiques nationaux et internationaux se sont associés pour fournir au Conseil fédéral le document qui doit aider à piloter la lutte contre le changement climatique et ses effets. «Nous avons besoin de données fiables pour anticiper et agir», a justifié Elisabeth Baume-Schneider, dont le Département de l'intérieur chapeaute MétéoSuisse.

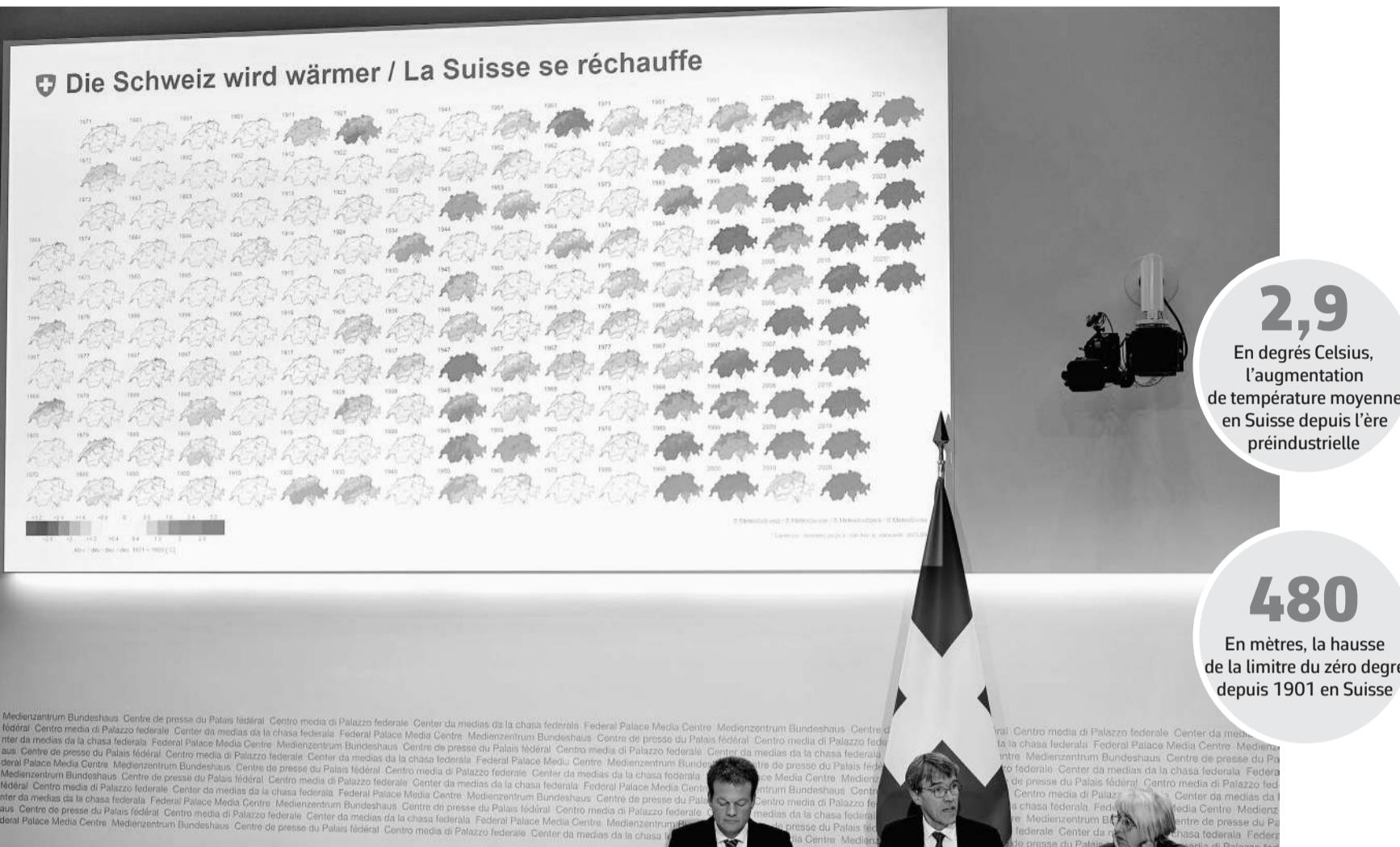
2 Quelles conclusions?

Le constat est brutal: la température moyenne en Suisse a déjà augmenté de 2,9 °C depuis l'ère préindustrielle, contre 1,3 °C à l'échelle mondiale. Autrement dit, notre pays se réchauffe plus de deux fois plus vite que la planète. Le phénomène s'explique par la topographie du territoire, plus sensible au réchauffement des terres qu'à celui des océans.

Pire: à l'avenir également, la hausse des températures sera nettement plus marquée en Suisse qu'ailleurs. Si les émissions mondiales suivent la trajectoire actuelle, le monde atteindra un réchauffement de 3 °C d'ici à la fin du siècle, ce qui signifierait 4,9 °C d'augmentation pour la Suisse. «Chaque dixième de degré compte, parce qu'il bouleverse durablement paysages, infrastructures et modes de vie», insiste le directeur de MétéoSuisse, Christof Appenzeller.

3 Pour quels effets?

Bientôt retraité après 27 ans à scruter le ciel, le docteur en physique de l'environnement ne connaît pas dans ses fonctions un monde à 3 °C de réchauffement. Mais les scénarios de ses services en documentent déjà quatre conséquences: une chaleur plus extrême, avec 48 nuits tropicales par an à Genève (quatre fois plus qu'aujourd'hui), des étés bien plus secs, avec des sécheresses 44% plus intenses



Du bleu, du jaune, du rouge et bientôt du noir? La Suisse n'a cessé de se réchauffer durant le siècle passé. KEYSTONE

et un risque accru d'incendies de forêt, des précipitations plus fréquentes et plus intenses, ainsi qu'une diminution drastique de l'enneigement. «C'est l'un des éléments les plus tangibles aujourd'hui: la limite du zéro degré a augmenté de 480 mètres depuis 1901, et il faut aller toujours plus haut pour trouver de la neige», explique Christof Appenzeller.

La diminution d'environ 25% du manteau d'or blanc n'est pas la seule conséquence: la fonte des neiges commencera également plus tôt, de sorte que la couverture neigeuse pourra stocker moins d'eau. Cela entraînera une augmen-

tation des eaux de fonte pendant le semestre hivernal et une diminution pendant le semestre estival, ce qui réduira les débits de nombreux cours d'eau en été.

4 Qu'est-ce que ça change?

Très prolifique en schémas et en visualisations, bien plus précis géographiquement que la précédente mouture de 2018, le rapport permet de documenter de manière rigoureuse les effets du réchauffement. «C'est tout un matériel qui est mis à disposition des autorités politiques pour prendre des décisions et soutenir des projets», souligne



«Notre pays est un point chaud mondial» **Reto Knutti**

Elisabeth Baume-Schneider, qui a tenu à venir en personne à la conférence, déjà bien fournie en orateurs, pour «rapprocher la politique et la science».

La Jurassienne appelle néanmoins à ne pas voir ce rapport comme un document «sympathique» où l'on peut consulter les données pour sa région. «Au-delà de la dimension affective, il y a une dimension sociétale», rappelle la ministre de l'Intérieur.

Si les constats sont «alarmants», ils ont un côté positif: ils montrent que l'on peut agir et que l'on a une influence directe sur l'ampleur du réchauffement. «On ne va pas dans

une impasse. Plutôt: on ne va dans une impasse que si l'on ne fait rien», estime la conseillère fédérale. L'enjeu mérite une réponse globale, matérialisée par les projets des départements de l'environnement et de l'économie (pour l'agriculture): une «gerbe de réflexions qui doit se poursuivre».

5 Quelle marge de manœuvre?

Avec un Donald Trump qui remet en cause l'origine anthropique du réchauffement climatique et des préoccupations globales qui se détournent du climat, comment garder le cap? Que dire aux personnes qui pensent que la Suisse n'a, par sa taille, qu'un rôle très secondaire à jouer? «Peu importe ce qui se passe en Chine ou ailleurs. Un franc investissement dans la prévention des inondations est bien plus rentable qu'un franc pour rétablir les dégâts», explique Reto Knutti. Le scientifique de l'EPFZ rappelle que la Suisse a une longue tradition de gestion des risques naturels, et la population sait qu'il vaut mieux se préparer plutôt qu'attendre que cela dégénère.

Rien que dans un passé très récent, la situation a dégénéré plus d'une fois: tornade à La Chaux-de-Fonds, pluies torrentielles au Tessin, Blatten (VS) rayé de la carte... «Blatten est un bon exemple pour attester de l'importance de la prévention: il y a quelques décennies, la montagne se serait effondrée et on y aurait vu un signal divin», avance Elisabeth Baume-Schneider. Aujourd'hui, les données scientifiques ne doivent donc plus être une prophétie, mais une boussole. I

ALBERT RÖSTI IRA AU BRÉSIL

Près de 200 Etats, dont la Suisse, vont se réunir dans une semaine au Brésil pour la Conférence mondiale sur le climat.

Malgré le contexte géopolitique délicat, la Suisse se montre optimiste à l'approche de la prochaine Conférence mondiale sur le climat (COP30) au Brésil. «Le fait que tant de pays collaborent malgré toutes les difficultés est déjà un succès», a déclaré l'ambassadeur pour l'environnement, Félix Wettli.

Il y a dix ans, la communauté internationale s'est mise d'accord sur l'Accord de Paris sur le climat. A partir du 10 novembre, des représentantes et représentants de près de 200 Etats se réuniront à Belém (Brésil) pour négocier à nouveau la mise en œuvre et l'évolution de cet accord.

Lors de cette 30^e Conférence des Nations Unies sur le climat (COP 30), la Suisse s'engagera pour que tous les pays présentent de nouveaux objectifs de ré-

duction ambitieux – en particulier ceux qui ont de fortes émissions de CO₂, a précisé Felix Wettli. Le ministre de l'Environnement, Albert Rösti, fera le déplacement.

L'accord de Paris engage presque tous les Etats du monde à prendre des mesures pour limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C, et si possible à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Pour y parvenir, les pays doivent renforcer leurs objectifs nationaux tous les cinq ans.

Ces objectifs actualisés seront au cœur des négociations de cette année. «Il s'agit pour les pays de faire le bilan de ce qu'ils ont accompli jusqu'à présent dans le cadre de l'accord de Paris et d'identifier les efforts nécessaires pour combler l'écart vers l'objectif de 1,5 °C», a poursuivi l'ambassadeur.

La Suisse a présenté ses nouveaux objectifs en janvier. D'ici à 2035, elle prévoit de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 65% par rapport à 1990, et de 59% en moyenne sur la période

2031 – 2035. Ces objectifs doivent être atteints principalement grâce à des mesures nationales.

Selon Felix Wettli, la délégation suisse œuvre également à renforcer les investissements internationaux dans la protection du climat et à impliquer davantage le secteur privé. Un des thèmes centraux de Belém sera aussi l'adaptation au changement climatique. Les pays souhaitent introduire des indicateurs comparables à l'échelle internationale pour mesurer les progrès dans ce domaine.

Même si le retrait des Etats-Unis est un «grand défi», le fait qu'aucun pays n'ait suivi est un signe encourageant, relève Felix Wettli. «Nous ne sommes pas actuellement sur la bonne trajectoire pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, mais d'importants progrès ont été accomplis depuis dix ans. En 2015, nous étions en route vers un réchauffement de 4 °C. Aujourd'hui, nous nous situons entre 2,3 et 2,8 °C, a encore dit l'ambassadeur pour l'environnement. ATS

Faut-il transformer la villa de Zep en un parc accessible au public?

Enjeux La population du canton votera le 30 novembre prochain sur l'achat et le réaménagement d'une parcelle de 35'000 mètres carrés pour plusieurs millions de francs. Les arguments avant le scrutin.

Emilien Ghidoni et Lorraine Fasler

C'est un domaine de 35'000 mètres carrés, situé au cœur du futur quartier de Concorde, le long de l'avenue d'Aire. La demeure et son terrain appartiennent à Philippe Chappuis, célèbre dessinateur de Titeuf aussi connu sous son nom d'artiste: Zep.

Si sa propriété attire autant l'attention, c'est parce que la Ville de Genève souhaite l'acquérir depuis 2024, pour 21,5 millions de francs. Après de longs débats, c'est finalement le peuple qui aura le dernier mot le 30 novembre prochain, puisqu'un référendum a abouti. Tour d'horizon des enjeux autour du domaine de la «Campagne Masset».

Une propriété surévaluée?

La raison principale qui fait tiécher les opposants est le coût de cet achat. L'année passée, le Conseil municipal a accepté de payer 21,5 millions pour acquérir la fameuse villa de la Campagne Masset et son domaine. Beaucoup trop pour le libéral-radical Ramón José Jimenez Pomareta, qui estime que d'autres investissements sont bien plus urgents.

«Plusieurs immeubles appartenant à la Ville sont dans un état délabré. Pas de double-vitrage, le froid qui s'infiltre, le bruit trop élevé de la route... il faut que la Ville s'occupe avant tout de ces logements», plaide-t-il.

Les référendaires soulignent que le prix de la Campagne Masset a été surestimé. Comme nous le révélions, certains experts immobiliers estiment que la villa de Zep ne vaudrait que 10 à 16 millions de francs en raison de son emplacement peu avantageux. «La Ville a négocié à peine un million de moins par rapport au prix proposé par le propriétaire. On se fout de la gueule du contribuable!» soupire Maxime Provini, membre du PLR Genève.

Les partisans de l'achat ne le voient pas du même œil. «Cet in-



La bâtie du domaine de la Campagne Masset qui suscite tant de discorde. Laurent Guiraud

vestissement est prioritaire pour un quartier qui va fortement se densifier, souligne Yasmine Ménétréy, élue municipale MCG. Il n'y a aucun parc pour une population qui va presque tripler d'ici à 2027! Investir dans la Campagne Masset, c'est un investissement dans l'avenir de nos enfants.»

Il y a aussi désaccord sur les charges de fonctionnement. Les opposants estiment qu'en dix ans d'exploitation, le parc Masset coûterait 28 millions de francs à la collectivité. Là-dedans, comptez 8 millions de francs de travaux pour rendre ce lieu accessible au public, puis des charges d'entretien d'environ 20 millions.

Un chiffre absurde pour les partisans du oui, qui rappellent que la Ville estime le coût annuel à 120'000 francs par an. «Il n'y a aucune raison que cela coûte plus cher que pour un autre parc, insiste la socialiste Salma Selle. Pourquoi les opposants ne cri-

tiquent-ils que cet investissement, pourtant essentiel, et aucun autre?»

Un besoin «essentiel»

Essentiel, car cette zone permettrait de relier les Charmilles, la Concorde et Châtelaine aux rives du Rhône, tout en offrant un espace de déambulation. «À Genève, et surtout sur la Rive droite, les quartiers denses et précaires disposent de moins d'espaces verts, rappelle la socialiste. Refuser ce projet reviendrait à dire qu'on ne veut pas de nature en ville.»

À droite, on estime au contraire que les possibilités d'aménagement sont très limitées. «L'ensemble de la prairie et des vignes sont un site protégé selon les normes européennes, il ne sera pas possible d'y tracer des chemins larges», avertit Boris Calame, Vert'libéral. Un argument réfuté par les partisans, qui rappellent que les mêmes

«Aucune négociation n'est en cours»

Alors que des interrogations persistent sur le prix de vente de la Campagne Masset et sur l'évaluation du domaine appartenant à Philippe Chappuis, alias Zep, Yannick Richter, porte-parole du Conseil administratif de la Ville de Genève, répond à nos questions.

Au vu du déficit annoncé de la Ville, des difficultés rencontrées par Zep pour vendre son domaine, ainsi que des questionnements soulevés par notre article concernant l'estimation réelle du bien, le Conseil administratif est-il en train de renégocier le prix d'achat de la Campagne Masset?

Non, car les négociations avec le vendeur ont déjà eu lieu. En attendant la votation, la transaction est gelée et aucune négociation n'est en cours. Pour rap-

pel, le prix initial demandé par M. Chappuis était de 25 millions de francs. En octobre 2024, la Ville de Genève a mandaté la société Acanthe afin de procéder à l'expertise de la parcelle n° 5304 de Genève-Petit-Saconnex, en date du 10 octobre 2024.

Cette dernière a abouti à une valeur vénale de 22'500'000 francs suisses, avec un intervalle de confiance de +/- 20%. Ce prix global se décompose en 9'250'000 fr. pour la maison de maître et 13'266'000 fr. pour le terrain (34'907m²). Il y a eu négociation avec le vendeur afin d'aboutir au prix de 21'500'000 francs.

Il est important de préciser que lors de négociations foncières, c'est le prix sur lequel le vendeur et l'acheteur se mettent d'accord qui compte et non la valeur intrinsèque du bien. Dans ce cas précis, un des éléments de

l'appréciation du bien a été sa situation dans un quartier central, sur la Rive droite, dans un secteur qui se densifie, ce qui en fait un objet rare et, dans ce contexte, très intéressant pour une collectivité publique.

Un accord écrit a-t-il été conclu avec Zep stipulant le montant de 21,5 millions de francs?

L'intéressé a confirmé que ce montant lui convenait. Le Conseil municipal a approuvé lui aussi ce montant en validant le projet de résolution.

Est-ce que la Ville compte demander une seconde estimation avant un potentiel achat?

La Ville a mandaté une expertise indépendante répondant aux standards professionnels et ne voit pas pour l'heure de justification de refaire ce travail. (LFA)

lois s'appliquent à tous les parcs genevois.

Une occasion unique

La votation de ce 30 novembre est la «seule opportunité» d'acquérir ce bien, selon la gauche et le MCG. Vraiment? Dans le cas où le non l'emporterait, l'État pourrait pourtant faire valoir son droit de préemption lors d'une future vente de la villa à un privé. Et ce, pour un prix moins élevé que 21,5 millions.

«Il me semble difficile d'acheter un bien que le peuple a refusé dans les urnes», réplique la conseillère municipale Verte Laurence Corpataux.

Chez les opposants aussi, on n'est pas très enthousiaste à l'idée de préempter la villa pour moins cher dans quelques années. «Au-delà du prix, le projet ne me convainc pas, insiste Maxime Provini. Je préférerais qu'elle aille à un contribuable qui enrichirait la Commune avec ses impôts.»